

INTERVENTION DES ÉVÊQUES AFRICAINS

A L'ASSEMBLEE PLENIERE DES EVEQUES DE FRANCE

6 NOVEMBRE 2024

Les échanges sont animés et modérés par le Père Abbé Bernard Lorent.

Déroulé :

1. **Son Eminence Fridolin Cardinal AMBONGO**, Archevêque de Kinshasa, République Démocratique du Congo, Président du Symposium des Conférences Épiscopales d'Afrique et de Madagascar (SCEAM), Président de la Commission pour les Relations avec les États et les Institutions internationale pour le Pacte Éducatif Africain
2. **Son Éminence Antoine Cardinal KAMBANDA**, Archevêque de Kigali, Président de la Commission pour les Relations avec les États et les Institutions internationale pour le Pacte Éducatif Africain, Président de la Conférence Épiscopale du Rwanda, Président de la Commission pour les Relations avec les Conférences Épiscopales et les Congrégations Religieuses pour le Pacte Éducatif Africain
3. **Son Excellence Monseigneur Gabriel SAYAOGO**, Archevêque de Koupéla, Burkina Faso, Co-Président Sud de la Fondation Internationale Religions et Sociétés (Mission et Éducation)
4. **Son Excellence Monseigneur Inacio SAURE**, Archevêque de Nampula, Mozambique, Révérendissime Père Bernard LORENT, Abbé de Maredsous, Belgique, Co-Président Nord de la Fondation Internationale Religions et Sociétés (Mission et Éducation)

PREMIERE PARTIE

Son Éminence Cardinal Fridolin AMBONGO

Éminence, en tant que président du Symposium des Conférences Épiscopales d'Afrique et de Madagascar (SCEAM) en sigle, voudriez-vous tout d'abord nous présenter brièvement l'Église catholique en Afrique ?

L'Église catholique qui est en Afrique, définie par le premier synode africain tenu à Rome en 1994, comme Église-Famille de Dieu, compte 37 conférences épiscopales. À l'exception des conférences épiscopales de Burkina-Faso Niger, de Libéria Gambie, Angola Sao Tomé et la Conférence épiscopale des pays magrébins, chaque pays a sa conférence épiscopale.

Éminence, voudriez-vous situer l'Église catholique en Afrique par rapport à la mission ?

La mission a connu une évolution au cours de l'histoire de l'Église catholique en Afrique. D'une part, elle signifie l'envoi des prêtres, religieux, religieuses et laïcs annoncer l'Évangile aux peuples lointains et qui n'ont pas encore connu la foi chrétienne. L'Église en Afrique est née et a évolué

pendant longtemps dans le contexte de cette conception de la mission. Dans cette perspective, l'Église catholique d'Afrique est le fruit de la générosité missionnaire des Églises européennes auxquelles se sont associés, par après, les missionnaires canadiens et américains.

Éminence, Excellence, Chers confères, que notre présence ici soit considérée comme un hommage sincère et priant à tous les missionnaires (prêtres, religieux, religieuses et laïcs) français, envoyés par les congrégations religieuses et les diocèses en Afrique. Ils ont généreusement donné leur vie au Christ en annonçant sa Bonne Nouvelle aux peuples africains. Certains en sont arrivés au martyr alors que d'autres y ont laissé la vie à cause des conditions climatiques et environnementales austères. Ici, nous pouvons donc dire, avec Tertullien, que « Le sang des martyrs est une semence des chrétiens ». Les filles et les fils de votre Église ont contribué significativement à la mission évangélisatrice de l'Église chez les peuples africains. Nous vous en sommes reconnaissants.

Les œuvres des missionnaires européens en Afrique sont multiples et diverses aussi bien dans le domaine de la vie pastorale que dans celui de la vie sociale et culturelle. Compte tenu de sa vitalité, l'Église catholique en Afrique est considérée, aujourd'hui, comme l'avenir de l'Église universelle. En effet, il y a de plus en plus de jeunes, fils et filles de l'Églises en Afrique, qui entrent dans les séminaires pour devenir prêtres diocésains et religieux ; ils sont nombreux également à rejoindre la vie consacrée en tant que frères et sœurs dans les congrégations religieuses internationales et locales. Le nombre de diocèses, de paroisses, de congrégations locales, d'évêques africains, de prêtres et des fidèles ne cessent d'augmenter. Nous en remercions le Seigneur.

Le sens de la mission visant à porter la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ chez les peuples lointains a été sous le joug politique. La création, en 1622, de la congrégation *de Propagande Fide* a servi à la libération de l'activité missionnaire de la tutelle politique. Il s'est formé la conviction de la mission en soi avec sa forme juridico-institutionnelle. Malheureusement la *Propagande Fide* a divisé le monde chrétien en deux : d'une part *le monde de la chrétienté établie* (le grand *Corpus Christianorum*) et d'autre part le territoire missionnaire (le monde non chrétien)¹. Avant le Concile, la pratique missionnaire était destinée pour les pays outre-mer et se limitait à l'élévation matérielle des infidèles moyennant des institutions sociales, médicales, scolaires sur des modèles européens.

Cela a été relayé par quelques premiers prêtres africains intellectuels, en 1956, auteurs du livre « Des prêtres noirs s'interrogent ». Celui-ci a révélé à l'Église universelle et au monde entier que l'annonce de la Bonne Nouvelle en Afrique n'avait pas pris suffisamment en compte les cultures africaines. Cette approche, selon les auteurs, a été préjudiciable à la qualité de la foi chrétienne des Africains. Cette situation africaine nous apprend que la mission doit prendre en compte le contexte socioculturel du peuple concerné, qu'il soit proche ou lointain. Il en va de l'enracinement de la foi chrétienne chez ces peuples.

Le concile Vatican II, dans le document *Ad Gentes 2*, renouvelle le sens de la « Mission ». Celle-ci est avant tout la *Missio Dei*, c'est-à-dire que Dieu intervient en faveur de toute l'humanité, en montrant son amour incommensurable à travers la personne du Christ. L'Église a reçu la mission de témoigner de cet amour auprès de toutes les femmes et de tous les hommes aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Église. La mission, c'est-à-dire l'annonce de la Bonne Nouvelle du Christ, concerne tous les baptisés et s'effectue auprès des baptisés eux-mêmes, d'une part, et, d'autre part, auprès des non-chrétiens.

¹ G. BUONO, *Missiologia. Teologia e prassi*, Paoline, Milano 2000, pp. 17-18.

Du point de vue de la mission auprès des peuples lointains, l'Église d'Afrique, comme vous le savez, envoie ses fils et ses filles annoncer la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ en Europe, en Amérique du Nord et ailleurs. Cependant, le défi de la préparation à cette mission reste à relever afin de ne pas reproduire ce que les premiers prêtres africains théologiens ont reproché aux missionnaires, à savoir ne pas prendre en compte la culture des peuples.

Quant à la mission que nous effectuons quotidiennement dans nos Églises locales en Afrique en annonçant le Christ, nous continuons les efforts entrepris par nos prédécesseurs et les théologiens africains dans le domaine de l'inculturation. Le premier synode des évêques africain, tenu en 1994, est revenu sur ce grand chantier et l'exhortation post-synodale « *Ecclesia in Africa* » en fait largement écho. En effet, les Écritures Saintes, la liturgie, et d'autres pratiques de l'Église sont désormais, dans beaucoup de pays africains, traduites en langues africaines.

Permettez-moi, Éminence, Excellence, Chers confrères, de relever quelques défis que l'Église d'Afrique rencontre dans l'annonce du Christ.

Premièrement, l'annonce de l'Évangile est marquée, comme l'affirme l'exhortation post-synodale *Africae munus*, par le contexte des peuples auprès desquels elle s'effectue. Dans ce sens, l'Église d'Afrique est confrontée aux défis des conflits meurtriers qu'ils soient ethniques ou interreligieux, des crises politiques, de pauvreté, de corruption, des inégalités sociales, de manque d'emploi chez les jeunes diplômés, de la migration, de l'influence des multinationales, de réconciliation, de prolifération des Églises de réveil, de l'éthique mondiale, de la mondialisation, du difficile accès à l'éducation de qualité pour tous, etc. Dès lors, on peut comprendre que ces défis affectent profondément la mission de l'Église en Afrique.

Deuxièmement, relevons que la mission *ad intra* connaît également quelques défis. Malgré les efforts des Églises locales à prendre en charge les besoins matériels liés à la mission, nos Églises continuent de tendre la main aux Églises sœurs pour la prise en charge de la formation des séminaristes, des projets à caractère social, etc. Nous éprouvons de difficultés à assurer les ressources matérielles et humaines pour nous acquitter de notre mission. Ainsi, dans beaucoup de cas, les prêtres sont obligés d'assurer un ministère pastoral pour poursuivre les études dans les universités européennes. Il est difficile de payer les professeurs de nos grands séminaires et de fournir aux agents pastoraux les formations nécessaires pour renforcer leurs compétences et ainsi améliorer la qualité de contribution à la mission de l'Église. La foi chrétienne en Afrique a été le fruit d'une évangélisation des masses. L'Église en Afrique cherche à faire en sorte que la foi chrétienne soit la lumière qui guide les actes et les gestes des pasteurs et des fidèles, afin de faire advenir le Royaume de Dieu sur notre continent si meurtri. Car, comme l'affirme le concile Vatican II, « les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres et surtout de tous ceux qui souffrent, sont les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ ». *Gaudium et spes*, 1.

Malgré ces difficultés, l'Église d'Afrique regarde l'avenir avec espérance et, comme le dit le pape François, lorsqu'il réceptionnait le Pacte Éducatif Africain, « l'Église universelle regarde l'Afrique avec beaucoup d'espérance ». Aujourd'hui, l'Église d'Afrique s'inscrit dans la dynamique missionnaire, non seulement pour que ses fils et ses filles soient missionnaires de l'Afrique, comme l'affirmait le Saint pape Paul VI, lors de sa visite apostolique à Kampala, en 1969, mais également,

l'Église d'Afrique voudrait jouer son rôle dans l'annonce de l'Évangile du Christ en offrant, avec générosité, les missionnaires bien formés aux autres Églises sœurs qui en ont le plus besoin.

L'Église qui est en Afrique voudrait témoigner de cette générosité missionnaire de partage des dons de l'Esprit avec les Églises sœurs, comme l'a bien souligné le dernier synode sur la synodalité dans ses numéros 124 et 125. Cependant, l'Église-Famille de Dieu en Afrique ne peut le faire qu'avec reconnaissance et appréciation de la particularité du contexte de chaque Église locale à travers l'histoire et les traditions de cette dernière. C'est à cette condition, comme l'a encore souligné le synode sur la synodalité, que peut s'exprimer une collaboration, une communion et un enrichissement mutuel authentiques entre les Églises d'Afrique et les Églises d'Europe. Cela requiert un vrai et profond discernement des pasteurs afin que nous puissions répondre, de manière concrète et pratique, aux besoins de la vie pastorale de nos Églises particulières. En cela l'Église synodale est une Église missionnaire dont les moyens sont l'expression de la solidarité sous les formes d'échanges de bonnes expériences, des agents pastoraux et de soutien matériel et financier. Éminence, Excellence, chers confrères dans l'épiscopat, au moment où, pour des raisons politiques, le sentiment antifrçais et son expression se décomplexent dans beaucoup de pays en Afrique, il nous paraît important de demander à l'Église de France de tout faire pour, d'une part, se distancer, de manière claire et sans équivoque, des attitudes néocoloniales des politiques et des multinationales afin de préserver la mémoire et les acquis des braves missionnaires français qui ont, avec courage et abnégation, largement participé à l'évangélisation de l'Afrique et, d'autre part, pour garantir la promesses des opportunités prophétiques qu'offre le projet de la nouvelle dynamique de coopération missionnaire à nos Églises sœurs et à nos peuples.

**Cas du Mozambique présenté par
Son Excellence Monseigneur Inacio SAURE**

Le Mozambique connaît une guerre terroriste menée par des groupes armés non étatiques, qui a éclaté en octobre 2017 dans la province septentrionale de Cabo Delgado. Cette guerre a déjà causé plus de cinq mille morts et plus d'un million de déplacés internes, au sein de cette province et dans les provinces voisines de Nampula et Niassa.

Au fil du temps (sept ans se sont déjà écoulés), l'Église cherche actuellement à concevoir des projets d'insertion des personnes déplacées dans les communautés d'accueil, en renforçant leur capacité de production et leur sécurité alimentaire et nutritionnelle, en créant des opportunités de formation pour elles (en particulier pour les jeunes), activités génératrices de revenus, création d'infrastructures de santé, d'écoles, etc.

L'Église réfléchit également à la possibilité de développer des actions de plaidoyer en faveur des droits des communautés à la terre et à la jouissance des ressources naturelles, basées sur la connaissance des problèmes de la guerre et de ses conséquences à Cabo Delgado, de ses causes réelles (il existe des études qui soulignent des causes économiques, notamment la question de l'exploration et des ressources minérales, tandis que d'autres admettent également des causes religieuses, notamment l'expansion du fondamentalisme islamique).

Compte tenu de la présence de multinationales (Exon Mobile, ENI, Total Energies) sur les territoires en guerre (cas de Palma), cela fait penser à l'Église qu'il serait important de voir dans quelle mesure ces grandes entreprises contribuent ou non au bouleversement du marché, les moyens de subsistance des populations, la déstabilisation des communautés face à la militarisation, ainsi que l'escalade de la guerre.

DEUXIEME PARTIE

Qu'en est-il des prêtres africains en mission dans les Églises d'Europe ?

Son Excellence Monseigneur Gabriel SAYAOGO

Comme il a été relevé par son Eminence le Cardinal Fridolin Ambongo, archevêque de Kinshasa et président du Symposium des Conférence Épiscopale d'Afrique et de Madagascar, l'Église en Afrique compte un nombre important de ses prêtres et de ses religieux et de ses religieuses œuvrant dans les Églises sœurs d'Europe. Nous nous réjouissons de cette présence missionnaire perçue, de notre côté, comme un signe de maturité de la part des Églises d'Afrique. Il s'agit également d'un signe de la circularité des dons et des grâces de Dieu dans son Église.

Comme pasteurs, Eminence, Excellence, Chers confrères, nous avons l'obligation, par le concile Vatican II, de veiller, de façon collégiale, à la vie de l'Église dans son ensemble. Ainsi, le document conciliaire « *Christus dominus*, 6 » nous fait porter cette responsabilité de l'annonce de l'Évangile non seulement dans nos diocèses mais également dans les diocèses du monde entier. Dans cette perspective, cet appel du concile à veiller à la vie d'autres Églises complète le vœu exprimé par le pape Pie II dans l'encyclique « *Fidei donum* » en 1957.

En effet, selon le Saint-Père, tous les évêques sont invités à porter, avec lui, le souci de la mission dans l'Église universelle. Dans ce contexte, les évêques africains envoient les prêtres comme les dons de la foi aux Églises locales d'Europe et d'ailleurs. Nous accomplissons, ainsi, notre responsabilité collégiale en faveur de la mission de l'Église universelle et des Églises particulières.

Les Églises d'Afrique manifestent leur solidarité envers les Églises d'Europe en leur envoyant les prêtres pour annoncer l'Évangile de Jésus Christ. Dans un contexte d'une baisse particulièrement importante du nombre de prêtres en Europe occidentale, la présence des prêtres africains est un don de la foi, comme il a été le cas, jadis, lors que les prêtres européens ont porté l'Évangile en Afrique. La présence des prêtres, religieux et religieuses des Églises africaines en Occident, ne fait qu'obéir au principe de réciprocité et de générosité. Il y a quelques années, les missionnaires occidentaux sont venus en Afrique aider les jeunes Églises en manque du personnel, aujourd'hui l'Église d'Afrique envoie ses fils et filles pour venir au secours des Églises de vieille chrétienté en manque du personnel. Cela se fait donc au nom du principe de réciprocité, d'égalité dans la foi et de coopération missionnaire.

L'encyclique « Fidei donum » trouve son interprétation théologique dans la *Presbyterorum Ordinis* n° 10, qui prône l'universalité du sacerdoce ministériel, c'est-à-dire tout prêtre ordonné le devient pour l'Église universelle et que partout où il se trouve qu'il ne soit pas considéré comme étranger, mais comme fils du pays. En effet, le numéro 10 de la *Presbyterorum Ordinis* affirme : "le don spirituel que les prêtres ont reçu dans l'ordination sacerdotale ne les prépare pas à une mission limitée et restreinte, plutôt à une mission vaste et universelle du salut "jusqu'aux extrémités de la terre" (Act1,8), du fait que n'importe quel ministère sacerdotal participe de la même grandeur universelle que la mission confiée par Christ aux apôtres.

Cependant, nous devons admettre que depuis quelques années, la présence des prêtres africains dans les Églises d'Europe a suscité plusieurs questionnements et initiatives. En effet, le décalage culturel entre l'Europe et l'Afrique, de plus en plus assumé, ne serait-il pas un obstacle à l'accomplissement de la mission des prêtres africains en Europe ? Négliger cette réalité reviendrait à ne pas tirer des leçons de l'histoire de l'évangélisation de l'Afrique par les missionnaires européens.

En effet, si nos Églises d'Afrique restent engagées dans l'inculturation de façon particulière, c'est, entre autres, parce qu'il existe un constat partagé selon lequel les cultures africaines n'ont pas été suffisamment prises en compte par les missionnaires européens. Nous devons donc tout faire pour que les prêtres africains, en mission dans les Églises d'Europe, ne tombent pas dans le même problème.

Dans certains diocèses en Europe, il existe un parcours d'intégration, dans d'autres, on compte sur les compétences humaines et la bonne volonté des uns et des autres, pour le bon déroulement de la mission des prêtres africains. Cependant, soulignons que, malgré le phénomène de la mondialisation et le caractère universel du sacerdoce, les conditions de préparation et d'intégration des prêtres africains envoyés en mission en Europe méritent notre attention et notre engagement collectifs, dans le but de rendre leur présence profitable à leur vie spirituelle, à la vie des Églises dans lesquelles ils sont envoyés et à la vie des Églises qui les envoient.

Ces derniers temps, plusieurs aspects ont été mis en lumière. Citons, entre autres, les raisons de l'arrivée des prêtres africains en Europe, le contraste culturel et administratif entre les Églises d'origine et les Églises d'accueil, la différence d'approches pastorales entre les Églises du Sud et les Églises du Nord, etc. En effet, certains prêtres sont envoyés selon les accords entre les évêques

directement concernés, d'autres arrivent pour les études et sont intégrés dans la vie pastorale pour pouvoir financer leurs études, d'autres encore arrivent pour bénéficier des soins de santé qui sont meilleurs en Europe qu'en Afrique. Mentionnons également qu'il y a des prêtres africains qui, pour des raisons personnelles, décident de quitter leurs diocèses pour s'installer dans les Églises d'Europe.

Évêques que soient les conditions de l'arrivée des prêtres africains en Europe, nous, les évêques, dans notre responsabilité collégiale et pour l'annonce de la Bonne Nouvelle, avons le devoir collectif de travailler à ce qu'ils puissent donner le meilleur d'eux-mêmes dans les sociétés et les Églises différentes des leurs à plusieurs points de vue. Cela devrait également renforcer la communion ecclésiale entre nos Églises.

Pour ce faire, trois points attirent notre attention : *l'épanouissement individuel et vocationnel des prêtres, le service aux Églises d'accueil et l'enracinement dans les Églises d'envoi.*

En ce qui concerne l'épanouissement individuel et vocationnel du prêtre missionnaire, le prêtre africain en Europe vit des moments de changements radicaux, car l'Église et la société qui l'accueillent diffèrent profondément de celles dont il provient. En effet, le contraste est assez frappant voire déstabilisant. Du point de vue des pratiques religieuses, l'Europe occidentale est sécularisée, alors que l'Afrique reste encore profondément religieuse. Dans cette logique, le Pape Benoît XVI a précisé, à l'ouverture du deuxième synode des évêques africains tenu à Rome, en 2009, que l'Afrique est « *un immense poumon spirituel de l'humanité en crise profonde de foi et d'espoir* ». Beaucoup de prêtres africains ont l'habitude de voir les fidèles venir vers eux, de célébrer dans les églises pleines de monde. Les choses se présentent autrement dans beaucoup de régions en Europe.

Le prêtre africain, en Europe occidentale, se retrouve face à des pratiques religieuses relevant de l'histoire voire du patrimoine immatériel religieux des régions. Cela peut également susciter un dépaysement de sa part. Sur le plan social, le prêtre africain vit en communauté sacerdotale, alors que, dans beaucoup de cas en Europe, ils se vit tout seul. Certaines tâches, comme faire à manger, faire les courses, assurer la propreté, etc. ne reviennent pas nécessairement aux prêtres dans nos paroisses africaines.

En Europe, le prêtre africain perd ce confort en termes de service puisqu'il doit s'occuper de plusieurs tâches en plus de la pastorale. Malgré les années de colonisation, nous constatons que, sur le plan culturel, la culture africaine et la culture européenne sont différentes. Cela concerne le rapport aux questions morales, aux relations familiales, au sens de la vie, à la place de la communauté et de l'individu, à l'autorité, au temps, etc. Sur le plan administratif, le prêtre africain provient d'un milieu où l'on peut négocier les dates pour payer ses factures d'eau et d'électricité, où le contact avec l'autorité passe par le relationnel et l'oralité que par l'écrit. En Europe occidentale, les choses se passent autrement.

Tous ces éléments, repris à titre d'exemple, peuvent donc être à l'origine des difficultés en termes d'épanouissement personnel et vocationnel du prêtre africain en mission en Europe. Les conséquences qui en découlent, sur le plan individuel et vocationnel, peuvent être l'alcoolisme, la solitude, voire le retrait du ministère sacerdotal.

Dans une situation d'échec de la mission du prêtre africain, à la suite du manque d'épanouissement personnel et vocationnel, ce sont les deux Églises, c'est-à-dire l'Église d'envoi et l'Église d'accueil,

qui perdent en termes de la qualité de l'annonce de l'Évangile. Bien préparer les prêtres candidats à la mission participent à la réussite de la coopération missionnaire en même temps qu'elle renforce la communion ecclésiale entre les Églises du Nord et les Églises du Sud.

Dès lors, le grand défi réside dans la programmation du phénomène « Fidei donum » qui, s'il n'est pas contrôlé, donne l'impression d'une divagation des prêtres, religieux et religieuses dans des diocèses occidentaux. Comme on peut le noter dans l'interprétation du *Presbyterorum Ordinis* n°10, le mouvement des *fidei donum* exige du prêtre une insertion dans une adéquate communion entre les Églises et dans une effective nouvelle compréhension de la vie chrétienne.

La présence des prêtres africains dans les Églises d'Europe doit donc obéir au principe de la coopération entre les Églises. Malheureusement, cette coopération reste encore au niveau des choses à faire, de partage de responsabilité sans arriver à exprimer le mystère de communion à l'œuvre dans la vie trinitaire et dans le mystère pascal. En effet, malgré les partenariats qui se développent entre les Églises sœurs, on continue à remarquer le monopole des Églises occidentales sur les Églises du tiers monde, sur le plan financier, le plan de l'information et l'approfondissement scientifique ainsi que dans les choix des organismes internationaux. La coopération entre les Églises n'a pas encore atteint la communion qui exige de développer une effective coresponsabilité et un échange réciproque des dons. En même temps, l'augmentation effective de la conscience missionnaire n'a pas encore développé l'expérience des « fidei donum » comme base pour repenser la catholicité de toute la vie de l'Église.

Pour ce faire, les Églises d'envoi et les Églises d'accueil sont appelées à collaborer dans la mise en place de la structure de préparation et d'accompagnement des candidats à la mission en Europe. Les prêtres africains, en harmonie avec leur culture d'origine et leur culture d'accueil, pourraient donner le meilleur d'eux-mêmes dans une société où les richesses matérielles et l'individualisme priment sur les richesses spirituelles et humaines. En cela, la bonne coopération missionnaire serait non seulement profitable à l'Église mais également à nos sociétés en crise profonde d'identité au Nord comme au Sud.

TROISIEME PARTIE

Éminence, que proposez-vous pour améliorer la qualité de la coopération missionnaire entre les Églises d'Afrique et les Églises d'Europe ?

Son Éminence Antoine Cardinal KAMBANDA

Aujourd'hui, les défis de la mission et ceux de la coopération missionnaire entre les Églises d'Europe et les Églises d'Afrique sont nombreux. Nous pensons, quant à nous, que c'est au milieu de ces changements et de mouvements qu'il faut repenser l'envoi des prêtres dans d'autres Églises dans une programmation dans laquelle la coopération entre les Églises assume un sens différent de celui d'une simple aide qu'une Église occidentale fait à une autre Église, ou bien un déplacement pur et simple des prêtres des Églises du sud vers les Églises du nord, quelquefois à travers accord personnel, parfois avec l'envoi de l'Évêque. Il est important de réfléchir ensemble sur les modalités nouvelles de cette coopération entre les Églises d'envoi et les Églises d'accueil.

Dans l'immédiat et pour le renforcement de la qualité de la mission de l'Église, nous vous sollicitons pour travailler ensemble sur le projet d'un Institut de Missiologie et de pastorale qui se chargerait de préparer et d'accompagner les missionnaires aussi bien du Sud vers le Nord que ceux du Nord vers le Sud. Les facultés de théologie de nos universités collaboreront autour de ce projet pour

proposer un parcours conjointement conçu aussi bien pour la préparation des candidats que l'accompagnement des missionnaires déjà établis.

La nécessité de créer un Institut international de missiologie et de pastorale

Un institut de missiologie réfléchit sur la mission du point de vue biblique, théologique (dogmatique), pastoral, spirituel, juridique, sociologique et ethnologique. Or, le concept de mission au départ visait l'évangélisation des non-chrétiens, et s'appliquer directement aux pays lointains (pays de mission), mais aussi analogiquement, elle concerne les problèmes de la « mission intérieure ». Aujourd'hui, la théologie tient beaucoup compte des contextes. C'est d'ailleurs dans cette perspective que le Saint Père parle des périphéries existentielles et géographiques.

Le modèle d'une telle orientation c'est le Seigneur Jésus Christ. En effet, en s'incarnant, le Christ est venu sauver tout ce qui était humain, non seulement les personnes individuelles, mais les réalités collectives, matérielles, que sont les civilisations et les cultures. C'est tout cela qui doit rentrer dans le courant d'amour trinitaire et recevoir la marque de la Croix. Étant donné qu'il y a plusieurs civilisations (ensemble des coutumes, des mœurs, des techniques, mieux des conditions de la vie collective dans un milieu déterminé) qui ont chacune ses valeurs propres, la réflexion sur la mission doit tenir compte de cette réalité.

De nos jours, il y a de questions nouvelles qui émergent en pastorale, en théologie, en catéchèse, etc. et dont on doit tenir compte dans le concret en respectant la théologie catholique contextualisée. Ces questions deviennent quelques fois des difficultés tant pastorales que doctrinales. Ainsi, l'Église attentive aux signes de temps est invitée à précéder ces difficultés pastorales par la création de l'institut de missiologie et de pastorale au service de la coopération missionnaire de notre temps. Tout bien considéré, il se dégage de ce qui précède qu'il y a nécessité de penser à la création d'un institut international de missiologie et de pastorale. Un tel Institut servira de cadre à ceux (séminaristes, prêtres, religieux ou laïcs) qui ont compris leur devoir missionnaire et veulent réfléchir aux exigences et à l'ampleur de la mission *ad intra* tout en s'ouvrant à la mission *ad extra*.

L'Institut International de Missiologie et de Pastorale va répondre au double besoin d'actualité : premièrement le renforcement de la mission au sein de nos Églises locales en tenant compte des défis propres, deuxièmement le renforcement de la préparation des agents pastoraux dans le cadre de la collaboration missionnaire entre nos Églises. Comment faire comprendre aux conférences épiscopales européennes les réalités des Églises d'où viennent les prêtres qu'elles reçoivent et de prendre en compte ces réalités ? Avant de quitter son Église d'origine, comment faire comprendre les réalités des Églises prêtes à les accueillir ? Comment faire de la mission la principale raison de la présence des prêtres africains dans les Églises d'Europe pour mettre aux voies clandestines ? Comment faire de la collaboration missionnaire entre nos Églises une opportunité de renouvellement de la mission évangélisatrice et de la communion dans l'Église universelle aujourd'hui ?

Éminence, Excellence, chers confrères, je vous remercie de votre aimable attention